

Vivre à Viriat

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VIRIAT



Le projet d'aménagement de la place de la Mairie prévoit une ouverture totale.

Aménagement de la place de la Mairie : associer largement les Viriatiss

Après la restructuration du centre-village et l'opération immobilière baptisée Îlocœur en 2010, un grand chantier va à nouveau s'ouvrir à Viriat. L'aménagement de la place de la Mairie se prépare pas à pas. Le bureau d'études Ciera a rendu ses propositions d'aménagement au printemps 2016. La phase de consultation de la population a commencé

et s'achèvera fin juin avec, en point d'orgue, la réunion d'information publique le 14 juin.

La place de la Mairie est un espace de vie pour tous. « *C'est une place centrale qui identifie bien la commune* », confirme Bernard Perret. Elle est très fréquentée car beaucoup de manifestations se déroulent à la salle des fêtes.

Pour le maire, il est donc normal d'associer la population au projet de modification de cet équipement en cours de conception. « *Je souhaite que les Viriatiss s'approprient le projet, puissent réfléchir à la conception proposée, voire apporter des modifications s'ils le souhaitent, l'enrichir de leurs remarques éventuelles.* » ■

Le blog de Bernard Perret



L'événement de ce mois de juin 2016 pour notre commune est sans doute la pose de la première pierre de la future maison intergénérationnelle baptisée Atout'Âge. Un projet ambitieux, innovant, qui parie sur la cohabitation sereine et paisible de plusieurs générations habitant dans un même bâtiment avec échange de services et attentions aux autres. Bien sûr, et si on remontait le temps, il serait aisé de remarquer que ce type de structure était inscrit par le passé dans la vie quotidienne des personnes. Il n'était pas rare de voir, en effet, plusieurs générations vivant dans la même maison et partageant les mêmes habitudes de vie. Les anciens étaient écoutés et dispensaient leur expérience et conseils aux plus jeunes générations. Et les plus jeunes s'occupaient bien volontiers des plus anciens. Depuis, l'eau a coulé sous les ponts et la société dans son ensemble est devenue beaucoup plus individualiste, consumériste, en perdant sa composante rurale et agricole. Les gens vivent à cent à l'heure sans trop se préoccuper de ce qui se passe autour d'eux. Pourtant, pas

très loin de notre pays, en Italie, ce type d'habitat ou de façon d'habiter reste courant. Tous ceux qui ont été accueillis dans les familles italiennes de Sorbolo, notre commune jumelée, ont pu découvrir que très souvent cohabitaient sous un même toit, deux voire trois générations : les anciens au rez-de-chaussée, la famille au premier étage et les jeunes adultes au deuxième. Cette proximité favorise indéniablement le respect, l'entraide et la solidarité. Marcel Pagnol disait qu'on devient vieux quand les jeunes nous abandonnent. Le projet Atout'Âge va tenter de rompre cette indifférence qui gagne du terrain, en reconstituant ces liens forts qui devraient unir les générations. On verra dans quelques années si le challenge a pu être relevé. Dans l'attente, je voudrais remercier bien sincèrement tous les partenaires qui se sont engagés aux côtés des élus en citant plus particulièrement Dynacité, l'Adapa et le cabinet d'architectes Jacques Gerbe. Rendez-vous dans quelques mois pour l'inauguration. ■





La place de la Mairie sera réaménagée avant fin 2017.

Aménagement de la place de la Mairie : associer largement les Viriat

Vue sur le parc qui sera aménagé derrière la salle des fêtes.

Avant fin 2017, la place de la Mairie et le parking de la salle des fêtes présenteront un nouveau visage. Après un travail préparatoire avec l'Atelier du Triangle, le cabinet Ciera a été missionné pour mettre en œuvre le projet d'aménagement porté à la connaissance des habitants en juin. Explications et témoignages.

Depuis quelques jours, les esquisses de la future place de la Mairie et du parking de la salle des fêtes sont affichées sur des panneaux installés sur la place. Les Viriat peuvent également consulter le projet en mairie, où un registre d'observation est à leur disposition jusqu'au 3 juillet 2016, pour permettre à chacun de s'exprimer. « Nous ne sommes pas dans le cadre d'une

enquête d'utilité publique, mais nous souhaitons associer largement les Viriat à la réflexion sur le projet d'aménagement de la place », précise Luc Genessay, conseiller municipal délégué au développement urbain et à la planification. Le 14 juin, la réunion d'information publique présentera à son tour le projet. « Cette rencontre sera également l'occasion d'informer les rive-

rains sur l'avancement des projets communaux en cours. » Fin juin, une nouvelle réunion du comité de pilotage se tiendra pour analyser les remarques de la population et en établir la meilleure synthèse possible. « Le choix final reviendra au conseil municipal de juillet, confie le conseiller municipal. Dans le même temps, nous allons préparer le dossier de consulta-

tion des entreprises de façon à les sélectionner au cours de l'été pour démarrer les travaux après le forum des associations. » L'opération, qui représente un investissement de 900 000 € HT, sera réalisée en deux temps. La première tranche de travaux va concerner le parking de la salle des fêtes dans le courant de l'automne. La seconde, place de la Mairie et rue des An-

ciens combattants, est prévue au cours du deuxième semestre 2017. « Cette dernière tranche débutera après les élections législatives afin de disposer des places de stationnement facilement. Nous avançons pour respecter l'agenda », conclut Luc Genessay. Et selon la municipalité, les premiers échos sur les propositions d'aménagement sont positifs. ■

Réunion publique le 14 juin

L'aménagement de la place de la Mairie et du parking de la salle des fêtes sera présenté à la population mardi 14 juin 2016, à 20 h, à la salle des fêtes. ■

Le "plus" du projet d'aménagement de la place de la Mairie concerne ses nouveaux niveaux.



Ce qu'ils en disent

Le maire : ouvrir la place et la relier au cœur de village

« C'est un projet majeur du mandat, mais il s'inscrit dans la continuité de tout ce que nous avons réalisé depuis 2001 pour affirmer la centralité du cœur de village. Le constat aujourd'hui, c'est que la place de la Mairie est fermée. Pour accéder aux commerces, on est obligé d'emprunter un escalier d'un mètre de large environ. Tout le reste est bloqué par une haie et l'entrée est réservée aux

voitures. Le projet est d'avoir une ouverture totale de cette place, qui est centrale, pour la relier au cœur de village et aux commerces. Pour lancer la phase opérationnelle, nous avons consulté un maître d'œuvre. Le cabinet Ciera a bonifié le projet de l'Atelier du Triangle, en travaillant notamment sur les niveaux de la place pour mieux la raccorder au centre-village. » ■ **Bernard Perret**, maire de Viriat

Les commerçants : un projet attendu

« Depuis 40 ans, il n'y a jamais eu d'aménagement de la place de la Mairie. Il devait être fait en 2011, à la suite de la construction de l'Ilocœur. Ce que j'attends du projet actuel ? Un peu d'embellissement, un sens de circulation d'aplomb avec une signalétique pour sortir de la place derrière la salle des fêtes, et des places de parking pour moi comme pour tous les commerçants du village. Il manque aussi un espace piéton accessible, qui pourrait servir lors des cérémonies de mariage. » ■ **David Versaud**, co-gérant du restaurant Versaud et Fils



La fréquentation du restaurant, comme celle des autres commerces du centre-village, nécessite des places de stationnement, selon son gérant, David Versaud.

Entre enjeux individuels et collectifs

« Nous travaillons sur ce dossier depuis novembre 2015 en tant que maître d'œuvre. La commune avait commencé à réfléchir sur le projet et a constitué un comité de pilotage qui s'est réuni trois fois : la première réunion a permis d'établir un état des lieux des attentes paysagères notamment ; la deuxième a été l'occasion de présenter les premières esquisses et intentions d'aménagement et de recueillir les premières réactions. La troisième présente la mouture actuelle, qui prend également en compte la concertation du service des espaces verts. La prochaine étape concerne la concertation de la population. Le projet doit répondre aux objectifs paysagers, prendre en compte l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et les usages spécifiques de la place : la fête foraine, la foire... L'activité commerciale du centre est un des critères impondérables. Quant aux remarques, il faut trouver un consensus entre des enjeux individuels et collectifs. » ■

Florent Layre, président du bureau d'étude Ciera SAS



Bernard Perret,
maire de Viriat, et la future intercommunalité

« Il faut un **PROJET FORT**, dynamique,
une **VISION** pour ce territoire »

Pourquoi soutenez-vous la proposition d'élargir au maximum le périmètre de l'agglomération de Bourg-en-Bresse ?

J'ai été un des premiers à soutenir le scénario de la grande agglomération, calquée sur le bassin de vie de Bourg-en-Bresse. Assez grande pour supprimer les structures intermédiaires et pour porter des projets d'avenir. Autre atout: cette solution permet de préserver le rôle de la commune, alors que la tendance du mouvement de fusion est de diminuer le poids et la responsabilité des communes. C'est un point sur lequel nous sommes très attentifs. Les réserves – il s'agissait plutôt de points de vigilance – émises par le conseil municipal de Viriat ont été prises en compte: respect de la proximité, souci des équilibres territoriaux, partage équitable et représentatif dans la gouvernance.

Le défaut de la cuirasse ne réside-t-il pas dans le fait que Viriat est très proche de la ville-centre de la future intercommunalité ?

Géographiquement, Viriat est collée à la ville de Bourg, mais historiquement, ce n'est pas une banlieue du chef-lieu. Viriat est une commune à la fois urbaine et rurale; c'est ce qui fait son identité, sa particularité et chacun doit comprendre que nous ne pouvons y renoncer. Avec 6500 habitants, notre commune est en poids et en taille la deuxième de l'agglomération. Nous ne renonçons, en défendant cette nouvelle communauté, ni à notre identité ni à nos propres projets de développement.

Le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale a inscrit la fusion de Bourg-en-Bresse Agglomération et des communautés de communes Bresse-Dombes-Sud Revermont, La Vallière, Treffort-en-Revermont, Montrevel-en-Bresse, du canton de Saint-Trivier-de-Courtes et du canton de Coligny. La nouvelle agglomération englobe ainsi l'ensemble du bassin de vie de Bourg-en-Bresse.

Viriat a toujours été un moteur de l'intercommunalité.

Oui, c'est chez nous qu'elle est née et c'est Pierre Fromont, mon prédécesseur, qui en a été l'initiateur. Tous les premiers et grands projets ont été développés sur notre territoire: la Tienne, la Chambière, le Foirail. Je pourrais ajouter le centre hospitalier qui a acquis un poids majeur. Pour rappel – mais aussi pour dire que c'est chez nous que ça se passe – Bourg-en-Bresse et Viriat concentrent 85 % des emplois du bassin de vie.

Est-ce pour vous une question d'enjeux politiques ?

Mes mandats au sein de l'intercommunalité m'ont beaucoup appris des jeux politiques. J'ai géré des dossiers difficiles – le maintien de Décathlon, l'émergence de la Neuve, l'accueil des gens du voyage – toujours dans l'intérêt de la communauté. Là, je mets la politique et les enjeux de personnes de côté car j'ai peur qu'ils nous déchirent. Je joue

collectif et j'invite ceux qui sont réticents à tirer dans le même sens.

Est-ce un point de vue partagé ?

La semaine dernière, j'ai expliqué aux soixante-treize des soixante-seize maires réunis que comptera la future agglomération qu'il faut se parler avec franchise, sans rien laisser de caché sous la table. Il faut avancer en laissant derrière nous tout esprit partisan. Nous vivons en ce moment une période sensible qui doit nous permettre de nous réunir. Une autre période sensible nous attend: les premiers mois de vie commune. C'est là où tout va se jouer. Nous n'avons pas le droit, faute d'envie ou d'enthousiasme, de rater cette période-là.

La grande agglomération, ça ne peut pas être un "grand machin", une addition de particularités. Il faut un projet fort, dynamique, une vision pour ce territoire, un élan qui suscite l'adhésion. Nous avons la bonne échelle pour réussir. ■



La **CITÉ** des enfants poursuit sa **rénovation**

Six mois, c'est le temps qui était prévu pour mener à bien la deuxième phase des travaux de rénovation à la Cité des enfants. Après le restaurant scolaire en 2015, c'est le centre de loisirs qui fait peau neuve et, d'ici fin août, le multi-accueil. « La Cité des enfants n'avait pas été rénovée depuis sa construction en 1994 », rappelle Michel Brevet, maire adjoint délégué aux bâtiments, voirie, accessibilité.

Au centre de loisirs, la rénovation a commencé le 4 janvier pour s'achever mi-juin. « C'est une opération "tiroir". Les travaux ont été réalisés en différentes étapes pour perturber le moins possible le fonctionnement du centre de loisirs. » Peintures rafraîchies, revêtements au sol, dalles au plafond et huisseries changés, prises électriques pour la fibre optique, luminaires LED et

portier vidéo installés, le résultat est au rendez-vous! « Des vitres anti-UV ont également été posées et les rideaux changés, précise Michel Brevet. Les nouveaux blocs sanitaires ont été adaptés et la production d'eau chaude convertie au gaz naturel. » Le bâtiment, qui voit donc sa performance énergétique améliorée, a été mis aux normes d'accessibilité et sécurisé dans le cadre du plan Vigipirate.

Depuis la mi-juin, c'est au tour du multi-accueil d'être rénové. L'opération tiroir commencera par les bureaux et la salle de réunion. La deuxième phase des travaux concernera l'espace motricité et les salles de repos, la troisième la salle de jeux. L'accueil des enfants se poursuit grâce aux salles de transfert aménagées. ■



L'intérieur du centre de loisirs rénové affiche de belles couleurs !

Résidence **ATOUT'ÂGE** : première pierre posée



La première pierre de la résidence Atout'Âge a été posée dans le cadre de la Semaine nationale HLM, qui a pour thème en 2016 : « Être acteur d'une société qui change ».

Le programme immobilier labellisé Haissor* rue de la Barre se concrétise. Samedi 4 juin, Bernard Perret, maire de la commune, a symboliquement posé la première pierre de la résidence intergénérationnelle baptisée Atout'Âge. À ses côtés: Christelle Lagarde, directrice de secteur de Dynacité; Marc Dupont, président de l'Adapa; Xavier Breton, député; Michel Fontaine, président de Bourg-en-Bresse Agglomération, et Annick Lacombe, maire adjointe en charge du dossier. Les partenaires ont souhaité inscrire cette initiative dans le cadre de la Semaine nationale HLM, en raison du thème 2016 « Être acteur d'une société qui change », pleinement lié au projet de vie de la résidence. Les logements accueilleront des personnes âgées en rez-de-chaussée et de jeunes habitants à l'étage. Le bâtiment de 1000 m² favorisera les rencontres et les échanges avec une salle commune comprenant un espace détente et un coin repas. ■

Le citoyen au cœur de la sécurité

Fin 2014, la commune de Viriat, en partenariat avec la Police de Bourg-en-Bresse, a signé une convention de participation citoyenne. Fondé sur le volontariat et la solidarité de voisinage, ce dispositif s'inscrit dans le plan de lutte contre les cambriolages. Il permet aux citoyens de s'investir dans des actions de prévention dans leur quartier. En lien avec les référents sûreté du commissariat, les « voisins vigilants » promeuvent la vigilance à l'égard des comportements et événements suspects, favorisent l'acquisition des réflexes de signalement aux autorités, informent sur les dispositifs de prévention proposés par la police tels que l'Opération tranquillité vacances. La démarche « participation citoyenne » est rappelée par des panneaux d'affichage dans chaque quartier. Contre le fléau des cambriolages, il importe que chaque citoyen protège son habitation ou ses locaux professionnels: ne rien laisser qui pourrait faciliter l'entrée dans les lieux (échelle, outils...), vérifier la fermeture des issues lors des absences et la nuit, installer une alarme ou vidéo protection, simuler la présence dans les lieux par un éclairage programmé, informer les voisins ou la police de son départ en vacances ou de la fermeture de l'entreprise. La Police de Bourg-en-Bresse rappelle que la vigilance de tous est un des fondements de la tranquillité publique. Contacter immédiatement la Police en cas de fait suspect est un acte citoyen qui l'aide à être plus efficace. Appeler le 17 pour une urgence, le 04 74 47 20 20 pour signaler un fait. ■

Pour en savoir plus :
www.viriat.fr



Zoom sur la guerre 39-45



Seul regret de l'association : le public aurait pu être plus nombreux.

Après la publication de la brochure « Viriat s'en va l'en guerre 1939-45 », l'association « À la rencontre de Prosper Convert » invitait à une exposition sur le même thème, à la salle des fêtes, du 6 au 10 mai. Jean-Claude Zagonel a fait découvrir au public, dont sept classes des deux écoles, 60 panneaux regroupant 3 500 documents originaux ainsi que des objets et 470 livres. Le samedi, trois conférences complétaient l'exposition : sur la déportation, par André Ravot, les chantiers de jeunesse, par Cyprien Autin, étudiant en histoire, et la vie à Viriat durant la guerre, par Jean-Yves Goiffon, petit-fils de Marie-Louise, sage-femme et secrétaire de mairie à Viriat au milieu du XX^e siècle. ■



Semaine bleue

Du 3 au 8 octobre, diverses animations seront au programme de la Semaine bleue à Viriat : marche, conférence, visite, portes ouvertes... www.semaine-bleue.org ■

Rendez-vous de rentrée

Samedi 3 septembre, deux rendez-vous de rentrée : le forum des associations, de 9 à 13 h, à la salle des fêtes, et la conviviale cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, à 11 h, à la salle du Jugnon. ■

AMITIÉS Viriat-Sorbolo : un jumelage actif



Le 27 février, une rencontre à Saint-Christophe-d'Aoste a permis de présenter officiellement l'association aux représentants du jumelage de Sorbolo, de faire un point sur les projets et les actions à poursuivre, tout en réaffirmant que les deux villes restent garantes du jumelage, qui reste une affaire de commune à commune, sans se décharger de leur responsabilité.

Nouvelle organisation, même amitié franco-italienne : afin de soutenir le jumelage officiel unissant depuis seize ans les communes de Viriat et Sorbolo, faciliter les rencontres des délégations et développer les échanges culturels, festifs, sportifs, économiques, professionnels, scolaires, avec les habitants,

la commission extra-municipale a décidé de créer l'association Amitiés Viriat-Sorbolo. « Le costume change, l'esprit reste le même. On retrouve dans le bureau tous les participants de la commission partants pour ce changement », souligne Myriam Brunet, adjointe déléguée au jumelage.

Née en février 2016, présidée par Philippe Morin, l'association réunit Marie-Agnès Favier (vice-présidente), Freddy Chevillard (secrétaire), Daniel Bamet (secrétaire adjoint), Daniel Charnay (trésorier), Régine Bulin (trésorière adjointe), cinq membres de droit (le maire de Viriat, l'adjointe chargée du jumelage et trois conseillers municipaux : Paola Bonhoure, Jean-Luc Blanc, Jacqui Rigaud) et de nouveaux membres, « motivés par leurs actions et l'esprit du jumelage ». Des commissions ont été créées pour plus d'efficacité : jeunesse, communication, accueil...

L'association prépare activement la prochaine rencontre avec les amis italiens, qui aura lieu du 9 au 11 septembre, à Viriat, avec visite de Lyon et repas dans le Beaujolais. « Depuis sa création, 223 familles de Viriat ont participé au jumelage », précise Philippe Morin. De nouveaux échanges se profilent à l'horizon, avec un accent sur la jeunesse, dont un projet unissant les clubs locaux respectifs d'arts martiaux et de basket... ■

Hommage à Jean-Pierre Comtet

J'admire en Jean-Pierre Comtet, qui vient de nous quitter, son amour de la vie, sa convivialité, même si son métier l'amenait chaque jour à côtoyer la mort. C'était un chef d'entreprise clairvoyant et compétent qui a réussi dans son activité, bien au-delà de notre commune. C'était aussi un citoyen, un habitant qui participait à la vie de Viriat, comme en témoignent les photos souvenirs des conscrits. C'était un ami auquel le maire rend un sincère hommage. ■

Bernard Perret



Jean-Pierre Comtet lors de la fête des conscrits 2013.

Les Points Info Emploi fêtent leur 20 ans

C'est au Parc des expositions de Bourg-en-Bresse, jeudi 26 mai, que les Points Info Emploi, service de Bourg-en-Bresse Agglomération, ont célébré leur 20 ans. Un programme culturel intitulé « Raconte-moi les PIE » marquait l'événement, avant le gâteau d'anniversaire partagé.

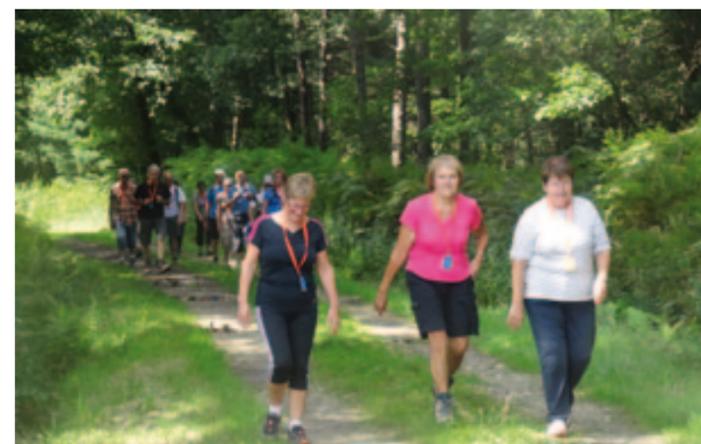
« Il y avait beaucoup de partenaires et de très nombreux bénévoles », commente Emmanuelle Merle, maire adjointe déléguée à la cohésion sociale. J'ai retenu que le travail des bénévoles aux côtés des quatre animateurs conseillers à l'emploi représente 24 équivalents temps plein depuis 20 ans et 45 000 heures réalisées. 13 800 personnes ont été accueillies entre 1995 et 2015. Une personne sur deux trouve un emploi en passant par les PIE. ■

PIE à Viriat le mardi de 14 h à 16 h 30
Salle des Tilleuls – 359, rue Prosper Convert
Tél. 04 74 51 81 39



Marche GOURMANDE : rendez-vous en août

Le dimanche 7 août, la Marche gourmande invite enfants, adultes et seniors à découvrir les fermes, bocages et étangs, de Viriat et alentours. Plus de cinq cents participants sont attendus pour cette balade nature et savoureuse, organisée chaque année par le comité des fêtes. Top départ dès 10 h, à la ferme du Bon Repos, avec café et viennoiseries. Accessible à tous, sans difficulté particulière de marche, le circuit d'environ treize kilomètres passera par le hameau de Chareyziat, à Saint-Étienne-du-Bois, où les marcheurs seront reçus à la ferme Michelard pour déguster les tartes salées. L'étape suivante, au Haras de Relevant, offrira des démonstrations équestres, avant de rejoindre la ferme du Bon Repos, où seront servis bœuf à la plancha et riz. Quelques kilomètres plus loin, le fromage



De nombreux marcheurs sont attendus pour la 6^e Marche gourmande.

de la ferme des Bois de But sera à savourer, servi par l'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Viriat. Au retour au Bon Repos, ce sera l'heure du dessert, avec tartes et fruits.

Le soir, les festivités se poursuivront avec le feu d'artifice de la fête dite du 14 juillet à Viriat.

Tickets en vente le samedi 18 juin, de 9 h 30 à 12 h, à la salle du Jugnon, au prix de 13 €. ■

Amicale des donneurs de sang : bienvenue aux nouveaux bénévoles



Chaque année, des membres de l'Amicale servent le fromage de la marche gourmande.

peut donner son sang. Le prélèvement est précédé d'un entretien avec un médecin (ou un infirmier habilité) et suivi d'une collation. Contrairement à une prise de sang pour un examen de santé, il n'est pas nécessaire d'être à jeun pour donner son sang. En cas de traitement antibiotique ou de certains soins dentaires, attendre huit jours après la fin. Nul besoin, non plus, d'être donneur pour rejoindre l'association : toute nouvelle personne souhaitant participer à son action est la bienvenue. L'Amicale compte actuellement une quarantaine d'adhérents. À noter deux rendez-vous, hors collecte : la Marche gourmande, en août, et la vente de galettes cuites au feu de bois, le premier samedi d'octobre.

Prochains dons du sang : 1^{er} juillet, 9 septembre et 23 décembre, de 14 h 30 à 19 h, à la salle André Chanel. ■

Afric à Viriat

Le 19 mars, le carnaval de Viriat avait des couleurs d'Afrique. Organisée par la commission animation, en lien avec le service enfance-jeunesse et la bibliothèque, la fête a réuni de nombreux participants costumés. Défilé au centre-village, avec l'orchestre junior de l'harmonie et le groupe local de jeunes PC Brass Band, animations et danses avec l'association Wharma, magnifique Bonhomme Hiver réalisé par le conseil municipal d'enfants : le tout, suivi verre de l'amitié final, a été apprécié par les enfants, parents et habitants. ■



Un carnaval aux couleurs africaines.

À ce point du mandat, nous devrions voir se dessiner Viriat tel que l'équipe majoritaire souhaite l'aménager. Or, certains projets municipaux restent partiellement opaques.

Un exemple : la commune devient propriétaire, petit à petit, de plusieurs terrains bornant les secteurs « nord » et « est » du village.

Maîtriser le foncier est en soi un gage de bonne gestion communale.

Mais cela doit être fait au nom d'un projet. Quelles sont les perspectives d'aménagement pour ces acquisitions ? Quel est le sens de « l'aménagement de la centralité du cœur de village » ? Quel périmètre sera investigué par l'étude sur ce secteur dont le coût a été provisionné au budget ?

Nous avons voté le budget 2016 car le contexte des collectivités locales est incertain : baisse des dotations, impact de l'évolution des intercommunalités. Mais puisque la commune dégage un excédent depuis deux ans, pourquoi ne pas avancer plus vite sur certains investissements ? Cela permettrait de soutenir l'économie locale qui en a besoin.

Pourquoi l'excédent ne permet-il pas non plus d'augmenter la subvention versée à l'association « Familles Rurales » qui gère l'accueil des enfants en périscolaire et aux vacances scolaires ? À ce jour, les familles vont devoir assumer seules une hausse conséquente des tarifs. Pourquoi ne pas non plus investir davantage dans le renouvellement du parc informatique à l'école publique (trois ordinateurs pour cette année) ? ■

La pauvre dame qui a vécu seule, il y a bien longtemps, pendant une grande partie de son existence au milieu des bois, et qui a donné son nom au bois dit de La Tienne, serait bien surprise, si elle revenait à la vie, de découvrir qu'en lieu et place de son modeste cabanon, se dresse aujourd'hui une usine de méthanisation dont l'inauguration aura lieu le 24 juin prochain.

Quel raccourci de l'histoire entre une dame ermite qui récupérerait tout ce qu'elle pouvait pour subsister, qui s'interdisait de gaspiller, et cet équipement qui valorisera à terme les ordures ménagères de quelque 320 000 personnes ! Certains disent que l'avenir se construit sur le passé. En voilà un bien beau clin d'œil. ■

Les CONSCRITS 2016 lèvent le chapeau

JUIN

- **Samedi 11 juin**
Collecte de vieux papiers (AFRV)
Marathon des entreprises
- **Dimanche 12 juin**
Farfouille des supporters du CSV/
BCV
- **Vendredi 17 juin**
Fête de la musique (Commerçants)
- **Samedi 18 juin**
Journée tartes (Amicale des sapeurs-pompiers)
Concours de pétanque (classes en 7)
- **Jeudi 23 juin**
Repas de fin de saison du Club des retraités
- **Vendredi 24 juin**
Fête de l'école Saint-Joseph
- **Samedi 25 juin**
Gala des Arts martiaux Viriat
Concours de pétanque (RCV)
- **Samedi 25 / dimanche 26 juin**
Festival DTK

JUILLET

- **Vendredi 1^{er} juillet**
Don du sang
- **Samedi 2 juillet**
Pétanque et bal (Club des jeunes)

AOÛT

- **Dimanche 7 août**
Marche gourmande (Comité des fêtes)
Concours de boules challenge SOTRAPP
Fête du 14 Juillet, feu d'artifice et bal
- **Samedi 20 / dimanche 21 août**
Fête de la chasse (Société de chasse de Viriat)
- **Jeudi 25 août**
Jeudi de l'orgue (Les Amis de l'orgue)
- **Samedi 27 / dimanche 28 août**
Fête de l'andouillette (RCV)

Vivre à Viriat

Bulletin municipal de la commune de Viriat - **Directeur de la publication:** Jean-Paul Boucher. Rédaction et secrétariat de rédaction, réalisation, création et impression: Chorégraphic - 49, bd de Brou - 01000 BOURG-EN-BRESSE Tél. 04 74 24 69 13. Crédit photos: Mairie, associations.
Mairie: 204, rue Prosper Convert 01440 Viriat - Tél. 04 74 25 30 88 - Courriel: mairie@viriat.fr Site web: www.viriat.fr



Plus de soixante "10 ans" ont participé au défilé.



Version Panama pour les 90 ans.

Vert Irlande pour les 50 ans.



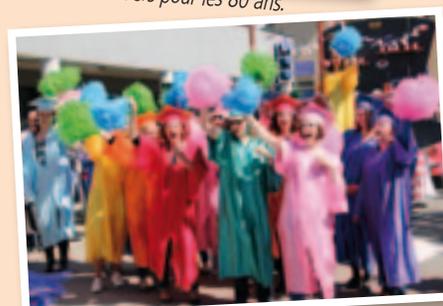
Canotiers pour les 80 ans.



Un air d'Égypte côté 20 ans.



Bonnets péruviens pour les 60 ans.



Aux couleurs des étudiants américains pour les 30 ans.



Ambiance Mexique pour les 40 ans.



Version Tyrol pour les 70 ans.



Doyenne du défilé : Agnès Rejeau, 100 ans.

À la une de la BIBLIOTHÈQUE

Après Sandrine Beau en avril, Laëtitia Pettini en mai, le Printemps des auteurs s'est achevé avec Anne Rivière et Nathalie Dieterlé en juin. Écoliers et public ont apprécié rencontres et dédicaces.

- Le dernier Rendez-vous contes de la saison se délocalise à la fête des

écoles, le 10 juin.

- L'été sera ludique: au programme de « Cet été, on joue! », une exposition du 8 juillet au 20 septembre, des expositions « Pixel culture » et « Le jeu », des journées jeux les 22 et 29 juillet (à partir de 6 ans, inscription recommandée) avec jeux de société, atelier origami et jeu de l'oie

interactif, des matinées jeux vidéo les 21 et 28 juillet.

- Un lâcher de livres déstockés, pour enfants et adultes, sera effectué cet été. ■

La bibliothèque sera fermée du 7 au 22 août.

Tél. 04 74 25 12 14
www.bm-viriat.fr



Diverses animations avec les enfants et aussi à la Marpa ont lieu dans le cadre de l'exposition « Oh ! L'exp'eau ».

